



## **REGLEMENT CHALLENGE DEPARTEMENTAL de DRESSAGE 2012 du VAL D'OISE**

08/06/12 : Avenant au règlement du challenge départemental de Dressage 2012.

### **Classement du Challenge Départemental DRESSAGE 2012 par étage : Barème et mode de calcul des points :**

Calcul du classement : 1 participation + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement 2012".

Ce sont les résultats du cavalier qui sont comptabilisés. La participation à la finale est obligatoire.

En aucun cas, les points des cavaliers « hors concours » ne seront validés.

Un cavalier ne peut être au classement qu'une seule fois, dans un étage du challenge.

En cas de dédoublement d'une épreuve dans une qualificative, il y a enregistrement de deux classements distincts dans le classement challenge.

Cette actualisation du : **08/06/12** annule l'édition précédente.

**CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys  
95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02**

**E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : [equitation95.com](http://equitation95.com) - [ffe.com](http://ffe.com)**

Association 1901 : W953000852 – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192